

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Catherine CLAYEUX, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Anaïs MONNIER à Thomas BIETRY, Cédric PERRIN à Virginie REY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2021	Le 1 ^{er} avril 2021	En exercice	50
		Présents	37
		Votants	45

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

2021-03-07D Budget GEMAPI – Budget Primitif 2021

Rapporteur : Jean Jacques DUPREZ

*Vu la délibération de création d'un budget annexe pour la prise de compétence GEMAPI,
Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil communautaire du 25 février 2021,*

Le Budget Primitif concernant le budget annexe GEMAPI est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M14.



Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2021 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu les charges d'exploitation (frais d'animation, communication, études zéro-phytosanitaire, entretiens divers, frais de fonctionnement généraux mutualisés, frais de télécommunication, publicité, ...), **une somme de 51 418.62 € est à inscrire au chapitre 11,**

↳ vu le personnel affecté aux missions de la compétence GEMAPI (un chargé de mission et le recrutement d'un technicien à partir du mois de juillet 2021) ainsi que les indemnités d'élu et la provision pour l'accueil de stagiaires, **une somme de 99 500 € est à inscrire au chapitre 12,**

↳ vu le reversement de taxes GEMAPI (Impôts) qui sera réalisé, **une somme de 5 000 € est à inscrire au chapitre 014.**

↳ vu les investissements à réaliser, **une somme de 222 801.76 € est à virer vers la section d'investissement,**

↳ vu les intérêts liés à l'emprunt qui sera réalisé, **une somme de 2 250 € est à inscrire au chapitre 66,**

↳ vu les subventions exceptionnelles à réaliser dans le cadre des différents projets (partenariat avec SNCF Réseaux, Fédération de Pêche), **une somme de 90 000 € est à inscrire au chapitre 67,**

↳ vu les amortissements à réaliser, **une somme de 15 000 € est à inscrire au chapitre 042,**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu les recettes de la taxe GEMAPI instituée et fixée à un produit global de 290 000 €, **une somme de 290 000 € est à inscrire.**

↳ vu les subventions liées à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour le poste de chargé de mission et pour les études en cours (plans de désherbage zéro phyto), **une somme de 30 137 € est à inscrire.**

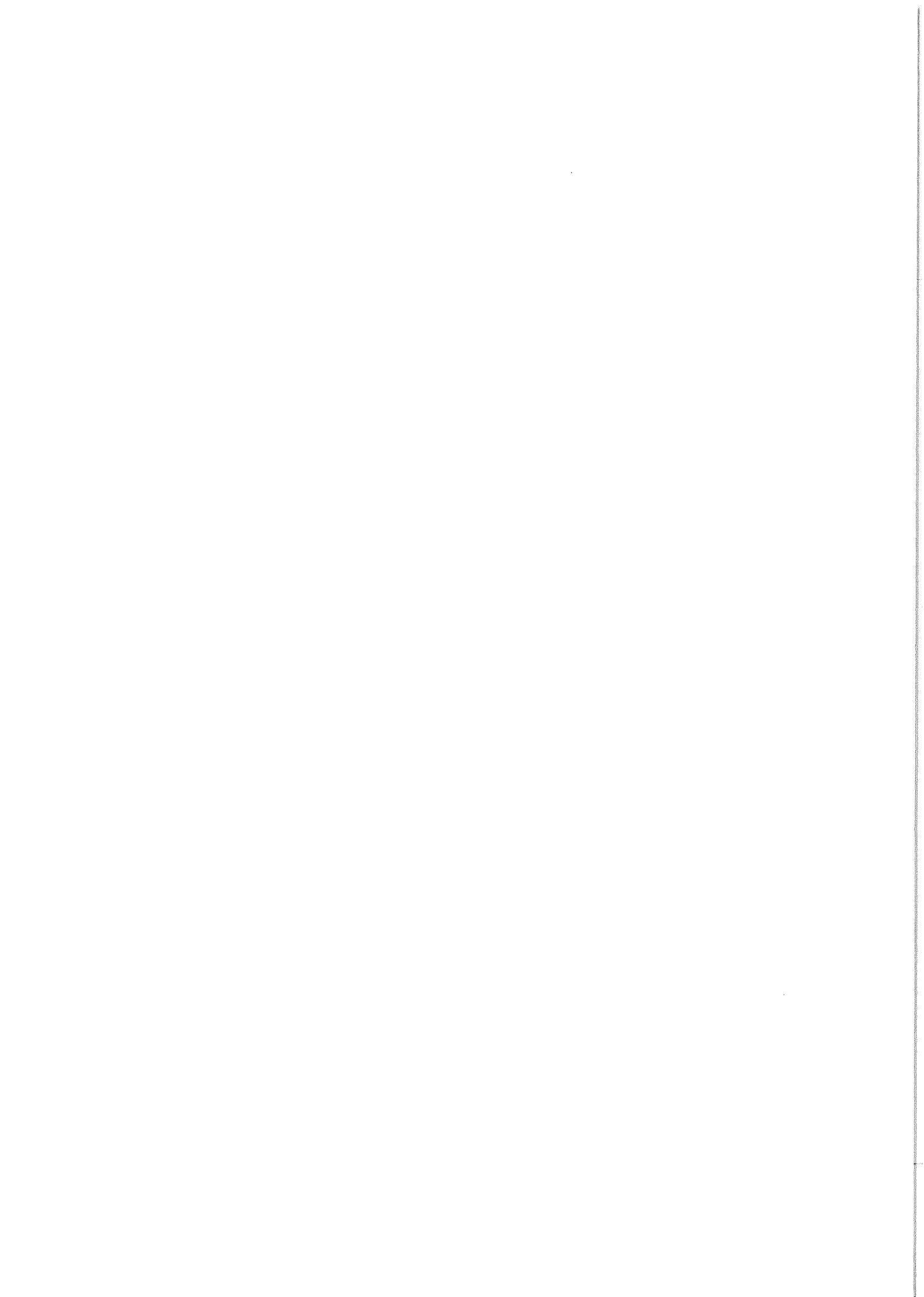
↳ vu le résultat de fonctionnement 2020 reporté, **une somme de 165 833.38 € est à inscrire.**

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu l'emprunt qui sera réalisé, **une somme de 4 000€ est à inscrire au chapitre 16,**

↳ vu les études à réaliser pour :

- le projet de restauration de l'Allaine au niveau de la traversée de Delle (frais liés aux études et prise d'images liées aux travaux) estimées à 15 000€,
- le projet de restauration de l'Allaine sur le tronçon « Plaine de l'Allaine » (études complémentaires) estimées pour 2021 à 21 200 €,



- effectuer l'état des lieux des milieux aquatiques du bassin versant de la Bourbeuse estimées pour 2021 à 30 000 €,
- ↳ vu le reste à réaliser concernant la reprise des travaux de restauration de l'Allaine au niveau de la traversée de Delle correspondant à 42 630.60 €, **une somme de 108 830.60 € est à inscrire au chapitre 20,**
- ↳ vu les travaux et études de maîtrise d'œuvre pour :
 - le projet de restauration de l'Allaine au niveau de la traversée de Delle estimé à 637 499 €,
 - le projet de restauration de l'Allaine au niveau de la Plaine de l'Allaine estimé à 250 000 €,
- ↳ vu les investissements à réaliser suite au recrutement d'un technicien (véhicule, ordinateur) estimés à 22 500 €,
- ↳ vu les investissements divers en lien avec les projets (opportunité d'achat de terrain, mise en place d'un dispositif de mesures de débits) estimés à 35 948.38 €
- ↳ vu une affectation du résultat au 1068 de 4 081.38€ **une somme de 950 028.76 € est à inscrire au chapitre 21,**

A la section d'investissement, en recettes :

- ↳ vu le résultat d'investissement 2020 reporté, **une somme de 38 549.22 € au chapitre 001,**
- ↳ vu le virement du fonctionnement pour **222 801.76 € est à inscrire au chapitre 021,**
- ↳ vu les subventions de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et des mairies liées à la reprise des études pour les travaux de restauration de l'Allaine, **une somme de 532 427 € est à inscrire au chapitre 013,**
- ↳ vu l'emprunt à réaliser, **une somme de 250 000 € est à inscrire au chapitre 16,**
- ↳ vu les amortissements à réaliser, **une somme de 15 000 € est à inscrire au chapitre 040.**
- ↳ vu une affectation du résultat au 1068 de **4 081.38€**

Ainsi, le budget 2021 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	485 970.38 €	485 970.38 €	0 €
Investissement	1 062 859.36 €	1 062 859.36 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €



De manière synthétique, détaillée et arrondi :

Image synthétique du BP GEMAPI 2021 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	51 418,62 €
60	Achats et variation des stocks (électricité, énergie, carburants, fournitures administratives)	2 500,00€
61	Services extérieurs (frais d'animation, repères de crues, frais locaux)	42 000,00€
62	Autres services extérieurs	10 500,00€
Chap. 012	Charges de personnel	99 500,00 €
Chap. 014	Impôts et taxes	5 000,00 €
Chap. 023	Virement à l'investissement	222 801,76 €
Chap. 042	Amortissement	15 000,00 €
Chap. 066	Intérêts	2 250,00 €
Chap. 067	Subventions exceptionnelles	90 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		485 970,38 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat Fonctionnement 2020 reporté	165 833,38 €
Chap. 73	Taxe GEMAPI	290 000,00 €
Chap. 74	Subventions	30 137,00 €
	Subvention AERMC – salaire	17 657,00 €
	Subvention AERMC – études	12 480,00 €
Total des recettes de fonctionnement		485 970,38 €

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	4 000,00 €
Chap. 20	Etudes et recherches	108 830,60 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	950 028,76 €
Total des dépenses d'investissement		1 062 859,36 €
En recettes		
Chap. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	38 549,22 €

Chap 10	Affectation du résultat	4 081.38€
Chap. 13	Subvention d'investissements reçues	532 427,00 €
	Subvention AERMC	432 752,00 €
	Subvention mairies	99 675,00 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	222 801,76 €
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	250 000,00 €
Chap. 040	Amortissement	15 000,00 €
Total des recettes d'investissement		1 062 859.36 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le budget primitif du budget annexe GEMAPI pour l'exercice 2021 tel que présenté ci-dessus.**

Annexe : Vue préparatoire.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 20/04/2021</p> <p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAJOT</p> 	<p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAJOT</p> 
---	---

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par Le président (1),

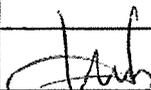
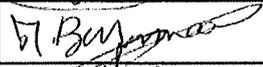
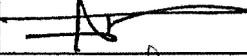
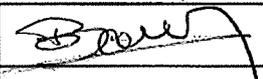
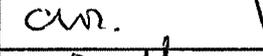
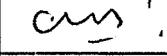
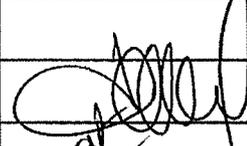
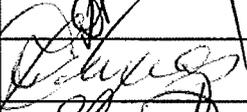
A Beaucourt, le 08/04/2021

Le président,

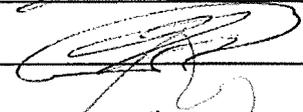
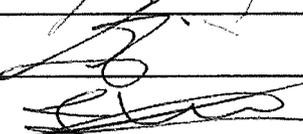
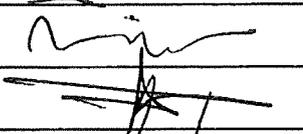
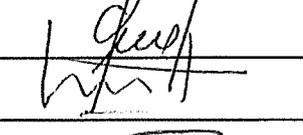
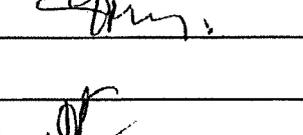
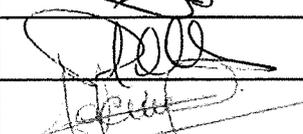
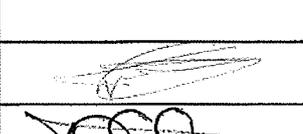
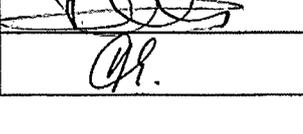
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Beaucourt, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FRERAD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean Louis	
KHELIFI Fallma	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MONNIER Anais	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Cédric	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TOURNU Jérôme	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Certifié exécutoire par Le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.